

ARTICLE TROISIÈME

FONCTIONS DU SACRISTAIN

(Objets à préparer le Vendredi saint)

1. — À la sacristie :

a) *S'il n'y a pas de ministres sacrés :*

L'AMICT, l'AUBE, le CORDON et l'ÉTOLE NOIRE : pour le célébrant¹ ;

DEUX CHANDELIERS avec CIERGES DE CIRE JAUNE : pour les acolytes² ;

UN GRAND CRUCIFIX COUVERT DE VIOLET : pour l'adoration de la croix³.

b) *S'il y a des ministres sacrés :*

L'AMICT, l'AUBE, le CORDON et l'ÉTOLE NOIRE : pour le célébrant⁴ ;

L'AMICT, l'AUBE, le CORDON et l'ÉTOLE NOIRE : pour le diacre⁵ ;

L'AMICT, l'AUBE et le CORDON : pour le sous-diacre⁶ ;

DEUX CHANDELIERS avec CIERGES DE CIRE JAUNE : pour les acolytes⁷ ;

UN GRAND CRUCIFIX COUVERT DE VIOLET : pour l'adoration de la croix⁸.

c) *Pour les trois diacres de la Passion :*

TROIS AMICTS, TROIS AUBES et TROIS CORDONS ;

TROIS ÉTOLES DIACONALES NOIRES⁹ ;

TROIS LIVRES DE LA PASSION : couverts de noir.

2. — À l'autel :

AUTEL ENTIÈREMENT NU : sans croix, ni chandeliers, ni nappe¹⁰ ;

1. Le célébrant ne prend ni manipule ni chasuble ; l'étole ne doit pas être attachée.

2. Les chandeliers des acolytes serviront pour l'adoration de la croix ; ils doivent être semblables aux deux autres qu'on préparera sur les degrés du reposoir (*tel qu'indiqué plus bas*). Comme ces chandeliers seront ensuite disposés près de la croix pendant la cérémonie, on s'efforcera d'en choisir quatre qui paraissent bien, plutôt courts et assez gros. Les chandeliers de l'autel, s'ils sont portatifs, pourraient servir à cet usage.

3. Le crucifix devrait avoir au moins trois pieds de hauteur ; le voile violet qui le recouvre doit être facilement amovible.

4. Même remarque que plus haut, note 1.

5. Ni manipule ni dalmatique ; l'étole est diaconale.

6. Ni manipule ni tunique.

TABERNACLE VIDE : un corporal à l'intérieur et porte fermée ;

TROIS COUSSINS VIOLETS : sur le bord du second degré, l'un au milieu, les deux autres à quelque distance de chaque côté ; s'il n'y a pas de ministres sacrés : UN SEUL COUSSIN.

3. — À la crédence :

a) *À la crédence ordinaire :*

On étend sur la crédence UNE NAPPE BLANCHE qui couvre la table seulement ;

UNE NAPPE D'AUTEL : pliée dans sa longueur et pas plus longue que l'autel.

Le PUPITRE et le MISSEL : sans aucun voile ;

UN AUTRE MISSEL DE LA SEMAINE SAINTE : sans voile ;

La CLEF DU TABERNACLE ;

UNE BOURSE VIOLETTE contenant un CORPORAL ;

UN PETIT VASE contenant un PEU D'EAU : pour les ablutions ;

UN PURIFICATOIRE : pour les ablutions ;

La NAPPE DE COMMUNION ;

La PATÈNE DE COMMUNION : même s'il y a des ministres sacrés ;

UN SUPPORT : pour recevoir la croix après l'adoration¹¹ ;

UN ESCABEAU : pour placer la croix, si c'est nécessaire ;

DES ÉTOLES VIOLETTES : pour les prêtres et les diacres qui communient ou aident à distribuer la communion¹² ;

7. Même remarque que plus haut, note 2.

8. Même remarque que plus haut, note 3.

9. Les diacres de la Passion ne portent pas le manipule ; les étoles sont diaconales (*donc attachées*), même si ceux qui chantent la Passion sont prêtres.

10. L'*Ordo* dit bien « sans croix, ni chandeliers, ni nappe » (*O.H.S.*, Féria VI, n. 1). Mais une fois la fonction terminée, on laisse sur l'autel la croix et les chandeliers (*S.R.C.*, 18 juin 1956, ad 8).

11. L'*Ordo* ne mentionne pas le tapis violet qu'on étendait autrefois pour l'adoration de la croix ; il semble bien qu'on doive le supprimer.

12. À défaut d'étoles violettes, on mettra des étoles blanches.

QUATRE TABOURETS : près de la crédence (*deux seulement, s'il n'y a pas de ministres sacrés*).

b) *Sur une autre crédence :*

On dispose près de la crédence ordinaire, à l'endroit le plus commode ¹ :

Une TABLE COUVERTE D'UNE NAPPE BLANCHE qui ne s'étend qu'à la surface ;

Sur cette table, on place :

Une CHAPE NOIRE : pour le célébrant ² ;

Une DALMATIQUE et une TUNIQUE NOIRES : pour les ministres sacrés (*au rite solennel seulement*) ³ ;

Une CHASUBLE et une ÉTOLE VIOLETTES : pour le célébrant (*au rite simple et au rite solennel*) ;

Une DALMATIQUE et une ÉTOLE DIACONALE violettes : pour le diacre (*au rite solennel seulement*) ;

Une TUNIQUE VIOLETTE : pour le sous-diacre (*au rite solennel seulement*).

4. — Dans le chœur :

TROIS GRANDS PUPITRES non voilés : du côté de l'évangile ⁴, (*un seul, s'il n'y a pas de diacres de la Passion* ⁵) ;

DEUX TABOURETS : un à chaque extrémité de la banquette, (*mais seulement s'il n'y a pas de ministres sacrés*).

5. — Au reposoir :

a) *Sur l'autel :*

SIX CIERGES ALLUMÉS ;

Une BOURSE BLANCHE : contre le gradin, du côté de l'évangile ;

Un CORPORAL : dans la BOURSE ;

La CLEF DU TABERNACLE ;

DEUX CHANDELIERS avec CIERGES DE CIRE JAUNE : disposés sur le premier degré, à chaque extrémité de l'autel, à l'endroit où les acolytes s'agenouillent habituellement ⁶.

b) *Sur la crédence :*

Un VOILE HUMÉRAL BLANC ⁷ ;

L'OMBRELLE ;

Un PETIT ESCABEAU : si c'est nécessaire pour prendre le ciboire.

6. — Conseils divers :

1. Quand le célébrant a découvert la croix du maître-autel, le sacristain découvre toutes les autres croix de l'église, mais non les statues.

2. Dès que le célébrant a quitté le reposoir avec le ciboire, on éteint les lumières et les cierges.

3. Après l'office du Vendredi saint, l'autel doit rester entièrement nu, et la porte du tabernacle ouverte. On profite de cette journée, ou de la matinée du samedi, pour changer le corporal du tabernacle et renouveler, si c'est nécessaire, les tentures qui ornent les parois.

4. Après l'Office, ce n'est pas au sacristain à éteindre les cierges de l'autel : ils seront éteints par les servants qui vont dépouiller l'autel.

5. Il n'est plus permis d'exposer la relique de la vraie Croix sur l'autel.

6. Le reposoir doit être défait immédiatement après l'office si possible, ou le lendemain matin.

1. Mais pas à la banquette, parce que le célébrant doit s'y asseoir au début de l'office.

2. Elle pourrait être placée sur un support près de la crédence.

3. Même remarque que pour la chape.

4. L'un des trois pupitres servira aussi pour le chant des deux premières Leçons.

5. Le pupitre qui sert au chant des deux premières Leçons ne devrait pas être placé au milieu du chœur avant la cérémonie, car il gênerait le célébrant qui doit faire l'entrée solennelle.

6. Ces chandeliers doivent être de même genre et de même hauteur que les deux chandeliers déjà préparés à la sacristie.

7. Ou plusieurs, si plusieurs prêtres ou diacres doivent transporter les autres ciboires.